

CAHIER DES CHARGES

REFERENCEMENT DE PRESTATAIRES

OUTILS VIDEOS 2024

Référence de la consultation : vidéos_24

Dans le cadre de la procédure d'achat interne et pour être en conformité avec les exigences liées au financement de ses actions par des fonds européens, l'Union Régionale des Scop et des Scic Occitanie – Pôle Méditerranée réalise une mise en concurrence pour choisir ses prestataires.

LE CONTEXTE

L'URSCOP Occitanie – Pôle Méditerranée

L'Union Régionale des Scop et des Scic Occitanie – Pôle Méditerranée fédère les Scop (Société Coopérative et Participative) et les Scic (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée pour les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales. Elle accompagne la création d'entreprises sous statut coopératif et apporte son appui au développement des entreprises coopératives existantes, à travers des missions de conseil, d'ingénierie financière et de formation, et la mise à disposition d'outils financiers spécifiques. Elle intervient notamment dans les domaines de la transmission/reprise par les salariés. Elle porte également depuis 2007 un incubateur régional d'innovation sociale, Alter'Incub, depuis 2017 un accélérateur d'entreprises de l'ESS, Alter'Veature et depuis 2023, un think-tank de l'innovation sociale, Alter'Lab.

L'Union Régionale fait partie du mouvement Scop qui est piloté par la Confédération Générale des Scop et des Scic. Celle-ci définit une charte graphique pour l'ensemble de ses entités adhérentes (unions régionales, fédérations de métiers, Union Sociale...). A ce titre l'Urscoop doit se conformer à l'identité visuelle du mouvement national lancée en janvier 2018 : logos, couleurs, police, label, pictos...

Le prestataire retenu devra donc inscrire ses créations graphiques dans le cadre de cette charte, qui lui sera communiquée.

L'Union Régionale des Scop Occitanie - Pôle Méditerranée souhaite référencer pour l'année 2024 un prestataire pour la réalisation de vidéos.

L'OBJET DE LA CONSULTATION

Supports à réaliser

La liste des vidéos est donnée à titre indicatif et n'engage pas l'Union Régionale des Scop et des Scic sur un type ou un nombre de réalisations dans l'année. Elle pourra évoluer au gré des besoins en communication.

Pour l'Union Régionale des Scop Occitanie – pôle Méditerranée, Alter'Incub et Alter'Veature

- Capsules vidéo de présentation de Scop/Scic (2 mn à 2 mn 30)
- Vidéo en motion design : présentation Alter'Veature, offre Urscoop... (1 mn 30 à 2 mn)
- Vidéo teaser d'un évènement : Coups de cœur de la reprise, Yess Camp, etc... (1 mn 30 à 2 mn)
- Présentation vidéo des nouvelles promotions Alter'Incub et Alter'Veature (2 mn à 2 mn 30)
- Captation live audio et vidéo d'un évènement
- Réalisation aftermovie d'un évènement (3 mn environ)
- Autres prestations diverses non identifiées à ce jour.

Les productions devront être livrées en versions adaptées pour la diffusion sur les réseaux sociaux (youtube, facebook, linkedin, ...)

Critères d'attribution et de pondération de la prestation

- Le prix : 40 %
- L'expérience et les références dans les secteurs d'activités concernés : 40 %
- Le délai de réalisation après la demande : 20 %

Le prestataire sera sélectionné sur la base des propositions qu'il fera dans son bordereau de prix ci-joint pour lesquelles il pourra être mobilisé pendant la durée du contrat.

Il sera ensuite sollicité tout au long de l'année sans mise en concurrence supplémentaire. Un devis et une facture de la prestation seront néanmoins demandés, comme pièces justificatives pour nos financeurs publics. Ils devront indiquer clairement : l'objet de la prestation, le dispositif concerné (Alter'Incub, Alter'Veature, Alter'Lab, autre...).

Les prestataires qui ont répondu à cette consultation seront informés par courrier ou par mail de leur qualification ou non et il sera demandé au prestataire retenu de compléter, de signer et de retourner à l'Union Régionale des Scop et des Scic Occitanie - Pôle Méditerranée un **acte d'engagement**.

Une fois ce document signé par l'Union Régionale des Scop Occitanie - Pôle Méditerranée, le prestataire sélectionné sera alors qualifié pour une **durée de 1 an***, du **1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024**.

**En cas de défaillance du prestataire retenu pour les 1 an une nouvelle consultation ou mise en concurrence pourra être relancée.*

MODALITES PRATIQUES

Pièces à fournir : bordereau de prix (en page 4 de ce cahier des charges), présentation du prestataire, de l'équipe, liste des références à 2 ans et tout élément que vous jugerez nécessaire à la meilleure connaissance de votre activité.

Durée du contrat : 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Toutefois, l'Union Régionale des Scop et des Scic se réserve le droit de résilier le contrat en cas de manquement sur la qualité de la prestation.

Calendrier

Publication et envoi de la consultation : **14/11/2023**

Date limite de réponse à la présente consultation : **14/12/2023 à 23h59**

Envoi des réponses aux prestataires (sélectionnés ou non) : **21/12/2023**

Démarrage de la mission : à partir du **01/01/2024**

Envoi des offres

Les réponses ainsi que **le présent cahier des charges paraphé à chaque page et signé** sont à envoyer par mail, à l'attention de :

Aurelie Mexandeau – Responsable du Département administration et développement réseaux
Email : urocmed@scop.coop

Merci de rappeler dans le titre du mail la référence de la consultation : **vidéos_24**

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Nom de l'entreprise ou cachet
+ Nom et prénom du signataire

BORDEREAU DE PRIX

A remplir obligatoirement

Nom de l'entreprise : _____

Prix par support/outil :	Prix total HT	Prix total TTC	Délai de réalisation
Capsules vidéos de présentation de Scop/Scic (2 mn à 2 mn 30)			
Vidéo en motion design (1 mn 30 à 2 mn)			
Vidéo teaser d'un évènement (1 mn 30 à 2 mn)			
Présentation vidéo des nouvelles promotions Alter'Incub et Alter'Veature. (2 mn à 2 mn 30)			
Captation live audio et vidéo d'un évènement			
Réalisation aftermovie d'un évènement (3 mn environ)			

▶ A noter : les prix indiqués sur ce bordereau sont les prix qui seront appliqués tout au long du marché.